



AGENT CYNOPHILE DE DÉTECTION (ACD)

FORMATION CONTINUE RENFORCÉE

PROGRAMME

FORMATION AU CENTRE DE FORMATION

Partie 1 : Domaine général théorique = 02 heures

- Mise à niveau suivant la veille technologique

Partie 2 : Domaine pratique = 30 heures

- Contrôle de la mémorisation des produits réels suivant le module appris en formation initiale (explosifs ou fumigènes ou stupéfiants)
- Contrôle de l'efficacité du chien sur les modules de détection
- Réaliser des détections, dans le cadre de la malveillance, des locaux, des véhicules et des bagages
- Sécuriser des bâtiments
- Maîtriser les techniques de recherche cynophile et de sécurisation

Partie 3 : Contrôle pratique = 03 heures (jury formateur)

- Contrôle de la mémorisation des produits réels suivant le module appris en formation initiale (explosifs ou fumigènes ou stupéfiants)
- Recherche sur bagages, véhicules et bâtiments

FORMATION SUR LE LIEU D'ACTIVITÉ

Durée en fonction de la mission :

- Contrôle qualité/performance de l'équipe lors de vacation
- Les contrôles peuvent être programmés ou inopinés sur demande du client

OBJECTIFS

- Renforcer la maîtrise de conduite de chiens de détection d'explosifs, de fumigènes et de stupéfiants
- Renforcer les connaissances théoriques et pratiques nécessaires au métier d'ACD
- Renforcer les fonctions d'agent cynophile en détection

INFOS PRATIQUES

PUBLIC CONCERNÉ

Personnel ayant effectué un stage ACD SERIS ou avoir un titre V ou une formation DGAC

NOMBRE DE PERSONNES

6 personnes maximum

DURÉE

35 heures du centre de formation

VALIDATION

Attestation délivrée par SERIS

PRÉ-REQUIS

- SST ou PSC1 à jour
- EPI à jour
- Carte professionnelle
- Une validation DGAC

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Vidéo projection format PowerPoint + animations
Alternance d'apports théoriques et pratiques
Échange interactif